

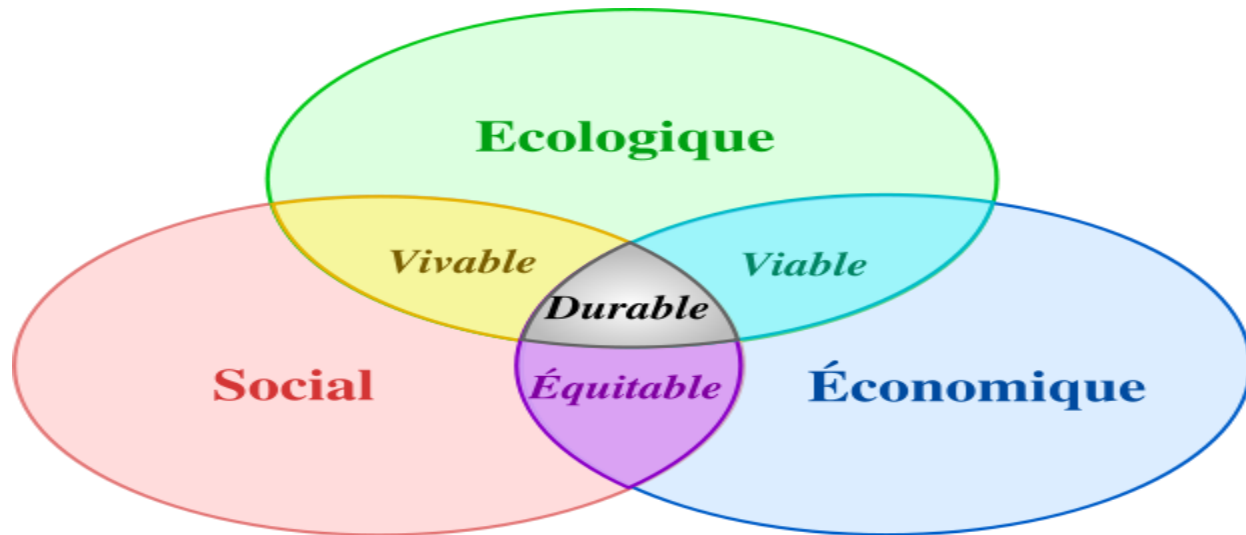


Une commission Développement Durable à l'ESSEC ?

- Reconsidérer le développement de notre campus et de nos cursus.
- Mieux vivre notre scolarité / notre vie pro. à l'ESSEC.
- Respecter les anciennes valeurs, en incorporer de nouvelles
- Participer tous ensemble à ce changement.
- Porter plus haut l'image de l'ESSEC

Aspects du Développement Durable

- Définition de la commission Brundtland :
un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.



Un enjeu de développement pour les années à venir :

Pourquoi une commission DD à l'ESSEC ?

Continuer et organiser le travail effectué par certaines parties prenantes de l'ESSEC.

- *Etudes réalisées par l'administration (travaux, etc...)*
- *Travail des associations (BDE, Foy's, associations de moindre « consommation »)*
- *Initiatives des professeurs (DD en cours de langues).*

Faciliter les choix responsables :

- *Travailler comme conseil de l'administration et du CVE, fournir une expertise indépendante.*
- *Intégrer l'opinion de tous les acteurs de l'ESSEC dans un choix de développement profitable à tous.*



Un projet cohérent avec les valeurs de l'ESSEC !

- **Humanisme** : Choisir pour l'ESSEC un modèle de développement respectueux de l'Homme et de son environnement.
- **Innovation** : Proposer des solutions à la mesure des capacités intellectuelles et pratiques de l'Ecole
- **Responsabilité** : Ne pas faillir à nos responsabilités en matière de développement durable.
- **Excellence** : Rejoindre le rang des Ecoles les plus avancées en la matière pour ne pas être mis à l'index par la suite
- **Diversité** : Intégrer à cette démarche toutes les populations de l'ESSEC, proposer des avancées dans tous les domaines de compétence de l'Ecole.

Fonctionnement et attributions.

- **Une commission paritaire, 12 membres :**
 - 1/3 d'étudiants
 - 1/3 de professeurs
 - 1/3 de salariés administratifs/techniques
- Élus par leurs pairs.
- **Habilité à débattre des sujets relatifs au DD :**
 - Sa place dans les cours à l'ESSEC
 - Sa place dans la recherche à l'ESSEC
 - Sa place dans la transformation du campus (vers un campus « durable »)
 - **Dotée d'un budget par le CA**
 - **Représentée au CA et au CVE, dotée d'une voix consultative.**

Un progrès et un défi !

- **La commission DD permet aussi de :**
- Anticiper les demandes de la société et des pouvoirs publics
- Anticiper la demande des étudiants
- Anticiper la demande des entreprises
- Réaliser des économies
- Anticiper les futurs critères d'accréditation (AACSB, EFMD)

Le Calendrier

- 19 octobre : présentation du projet en réunion des présidents.
- Début novembre : présentation du projet en CVE.
- Décembre : élection des représentants de chaque corps
- Janvier : entrée en fonction et premières réunions de la commission.
- Avril: présentation des projets à mener à l'ESSEC et du budget à allouer, lors du CVE.